



RÉUNION  
COMMISSION  
DE QUARTIER

# CHEVREUL . PARC

*Compte rendu du* : 27/ 06/ 2018 – École de la  
Colombière

## 1 . TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

### 2 . BUDGETS PARTICIPATIFS

- \* Projets 2016/2017 – point d'étape
- \* Projets 2018 – récapitulatif des projets retenus

### 3 . VIE DE QUARTIER

- \* Centre Social Le Tempo – point d'actualité

### 4 . INFORMATIONS DIVERSES

- \* Labellisation pour la diversité et l'égalité professionnelle femmes et hommes - présentation de la démarche
- \* Journée écocitoyenne du 7 juillet 2018

## LISTE DES MEMBRES

<p><u>COLLÈGE DES HABITANTS</u></p> <p><b>PERSONNES RESSOURCES</b> 1 Brigitte BARROUILLET 2 Sylvain TRICHARD-COMPAROT – Coprésident habitant titulaire 3 Michel CONON 4 Marie-Françoise JACQUET – <b>Absente</b> 5 Nadine LANA O – <b>Excusée</b></p> <p><b>JEUNES</b> 6 Charles COULON 7 Emma SIMON 8 Léonore SIMON</p> <p><b>HABITANTS</b> 9 Didier ARRACHART – <b>Absent</b> 10 Elise BOSSET 11 Jean-Pierre CHATEL – <b>Excusé</b> 12 Françoise CORNIER 13 Ahmed EL KOULALI – <b>Absent</b> 14 Josiane FASSIN Laurent GAL (démission) 15 Chantal NORMAND 16 Colette GAUTHIER 17 Odette GRANGE 18 Marie GUELAUD 19 Ann-Mary GUENGARD 20 Lucie MOFFRONT – <b>Absente</b> 21 Dominique MYOTTE 22 Philippe PRIVAT 23 René RAMBUR 24 Germain RICHEBOIS – <b>Absent</b> 25 Françoise ROBERT 26 Frédéric ROGER – <b>Excusé</b> 27 Christophe SIMON – <b>Excusé</b> 28 Jean-Claude SIMON – <b>Absent</b> 29 David VAUGHN 30 Hasna EL DRISSI – <b>Absente</b></p>	<p><u>SUPPLÉANTS</u></p> <p>Chantal NORMAND (remplace Laurent GAL) 1 Lionel HOULLIER Mathilde MIGNON (démission le 06/11/2017) 2 Georges MEZUI NGUEMA 3 Maryse ANDRE – <b>Excusée</b> 4 Jean-Marc NARBONI 5 Patricia MASSON 6 Frédéric MOREAU 7 Evelyne DURAND – <b>Absente</b> 8 Michel HERITIER 9 Caroline JACQUEMARD 10 Ismaël KHADIR – <b>Absent</b> 11 Justine LAGRANGE – <b>Absente</b> 12 Jean-Paul SIMONIN Carole OUSSET (démission le 15/11/2017)</p> <p><u>COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</u></p> <p>1 Association Franco-Turque de Bourgogne – Absent 2 Association La Vie Nouvelle 3 Association du Faubourg Saint Pierre 4 Association UFC Que Choisir de Côte d'Or 5 Association « j'aime mon quartier » 6 Collectif A4 Designers – <b>Absent</b> 7 Association Les Amis des Allées 8 Lycée le Castel – <b>Excusée</b></p> <p><u>COLLÈGE DES ÉLUS</u></p> <p>1 Océane CHARRET-GODARD, Coprésidente élue titulaire 2 Colette POPARD 3 Marien LOVICH, Coprésident élu suppléant 4 Cécile CHEVALIER 5 Catherine VANDRIESSE – <b>Absente</b></p> <p><u>COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES</u></p> <p>1 Dolorès ABRAHAM – <b>Excusée</b> 2 Christophe AVENA 3 Irène BONY 4 Élodie CHATAGNIER – Coprésidente habitante suppléante – <b>Absente</b> 5 Sébastien GHYS</p>
---	--

Océane CHARRET-GODARD, coprésidente élue de la commission, ainsi que Sylvain TRICHARD-COMPAROT Coprésident habitant remercient l'ensemble du public présent.

## I – TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

Frédéric MOREAU présente, grâce au schéma ci-dessous, son interrogation concernant Prioribus au niveau des allées du Parc. Certains arrêts seront déplacés ou supprimés, ce qui engendre deux problèmes :

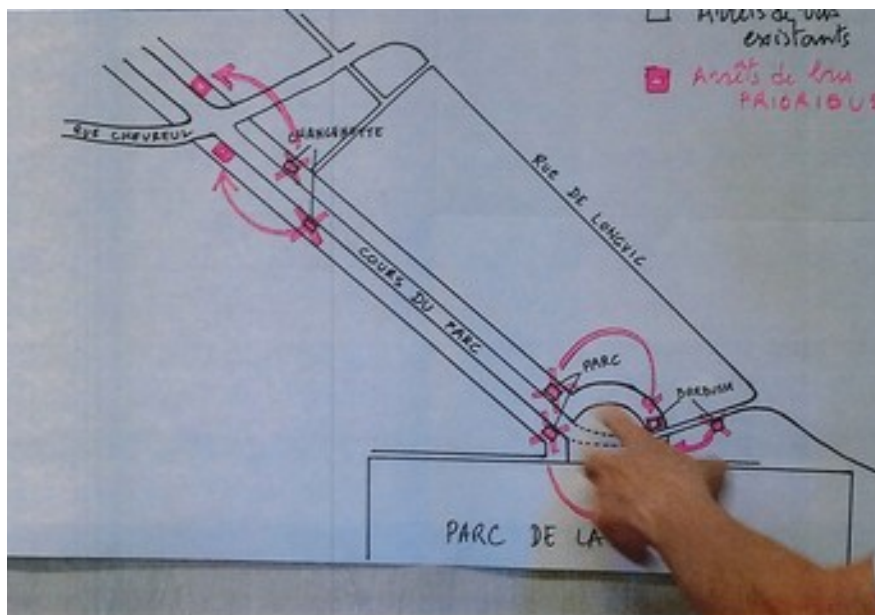
- l'arrêt, cours du Parc, sera supprimé alors qu'il est très fréquenté.
- le passage, très utilisé, par les véhicules de secours sera obstrué par les bus notamment.

Selon lui, ces choix ne sont pas judicieux et, après en avoir fait part aux services concernés de Dijon Métropole, ces derniers ont décidé de repousser les travaux initialement prévus en 2018 à 2019 afin de poursuivre la réflexion.

François CHASSAIN ajoute que le déplacement de l'arrêt de bus Chancenotte pose des problèmes en matière de sécurité, notamment pour les personnes âgées.

Philippe PRIVAT revient sur les 4 arrêts de bus concentrés autour du carrefour Chevreul. Selon les services de Dijon Métropole, il s'agit de favoriser la communication entre le Corol et les autres bus car ce dernier traverse la rue Chevreul et file sur le boulevard Schuman.

Colette POPARD explique que Prioribus va s'étendre sur tout le territoire. Ce projet a été conçu avec l'aide de cabinets conseils et tous les partenaires ont été consultés (SDIS...). Ce dossier est très technique et requiert des compétences très pointues.



Xavier HALLAY, résident de la rue du Transvaal, explique qu'avec Prioribus, la place Barabant sera traversée par les bus. L'arrêt de bus Transvaal situé vers le numéro 39 (côté lycée Saint-Joseph) sera déplacé en face de la caserne des pompiers. De plus, deux haricots remplaceront le rond point existant. Du côté du numéro 40, l'arrêt de bus est maintenu et des feux, côté rue du Transvaal, déclencheront la priorité aux bus.

Le problème est le suivant : en face le 40, les pompiers sont obligés de passer sur la voie de gauche et doubler des bus lorsqu'ils sortent de la caserne, ce qui est accidentogène. Selon les services de Dijon Métropole, il n'est pas possible de déplacer l'arrêt de bus vers des feux. Or, à l'angle de la rue Chevreul et du Cours du Parc, l'arrêt de bus est placé aux feux. Xavier HALLAY n'est donc pas satisfait de cette réponse d'autant que cela permettrait aux pompiers de sortir de la caserne tranquillement. De plus, les services

l'auraient également informé de la suppression de places de stationnement pour des raisons de sécurité alors que du côté de la rue Bordot, 5 places de stationnement vont être remplacées par une place handicapé et, du côté pair de la rue du Transvaal, deux places de stationnement vont également être remplacées par une place handicapé. Selon lui, supprimer des places de stationnement n'est pas un gage de sécurité. En effet, la largeur du trottoir devant le 40 rue du Transvaal est de 2m20 alors qu'il est de plus de 3m avec le stationnement devant la caserne des pompiers. Eu égard au nombre de jeunes qui fréquentent ce lieu, il lui semble important d'alerter et souhaite que la réflexion soit poursuivie.

**Michel DAUVERGNE** revient sur le projet de budget participatif hiérarchisé lors de la commission de quartier du mois de mars dernier : « valorisation des arbres remarquables ou essences rares des arbres du lac Kir ». Il ne comprend pas pourquoi, la réciproque n'est pas automatique pour le quartier alors que le lac Kir appartient à tous les dijonnais.

**Océane CHARRET-GODARD**, répond que ce projet faisait partie des projets interquartiers et qu'il a été hiérarchisé par l'ensemble des membres de la commission de quartier mais qu'il est tout à fait possible de déposer, dans les projets interquartiers, un projet pour le quartier Chevreul-Parc dès janvier 2019.

**Isabelle DEFLIN** déplore les problèmes de stationnement récurrents dans la Louis Braille. Les voitures se garent sur le trottoir, la vitesse des voitures est excessive et, malgré de nombreux signalements aux services de la ville de Dijon, rien n'est mis en place.

**Océane CHARRET-GODARD** lui répond que les services ont travaillé sur ce projet et proposent aux membres de la commission de quartier de valider la solution suivante : création de 20 places de stationnement sur la chaussée et suppression de 4 places côté pair.

Ravie, **Isabelle DEFLIN** souligne que ce stationnement sur la chaussée obligera les voitures à ralentir.

A l'unanimité, les membres approuvent la proposition des services.

**David VAUGHN** aimerait que les membres réfléchissent collectivement à un moyen qui permettrait à chacun de donner tout ce dont il n'a plus besoin. Parallèlement aux boîtes à livres qui permettent d'échanger des livres, des revues voire des CD, il souhaiterait savoir s'il serait possible de trouver une solution pour les autres objets.

**Océane CHARRET-GODARD** lui propose de lancer un groupe de travail sur ce sujet.

**Evelyne CONON** souligne la difficulté pour une personne à mobilité réduite d'accéder au parc de la Colombière du fait de la zone de pavage. Elle demande s'il serait possible d'envisager, à partir de la petite porte d'entrée, une allée en goudron lisse afin de faciliter l'accès à tous.

Cette demande sera transmise au service concerné.

**Caroline JACQUEMARD**, parent élue du groupe scolaire Colombière s'interroge sur le terrain situé devant l'école qui a été vendu pour la construction d'une maison médicale. Elle souhaiterait en connaître le périmètre et le délai des travaux.

**Colette POPARD** précise que ce projet a été voté au Conseil Municipal du 25 juin dernier. Il s'agit d'un espace de 1000 m<sup>2</sup> dont les médecins avaient grandement besoin car, aujourd'hui, ils n'ont plus assez d'espace pour travailler et leurs conditions de travail sont très difficiles. Ils auraient été obligés de quitter le quartier, ce qui n'était pas souhaitable, ni pour les habitants, ni pour l'équipe médicale qui préfère rester. En effet, infirmières, kinésithérapeutes... beaucoup d'entre eux travaillent et habitent dans le quartier depuis très longtemps. C'est une très bonne nouvelle pour le quartier. Concernant les délais, il n'est pas encore possible de donner une date précise mais certainement courant de l'année prochaine.



Selon **Marie GUELAUD** l'entretien du monument aux morts laisse à désirer. Il est jonché de papiers et des herbes poussent un peu partout.

**Marien LOVICH** répond qu'il a déjà fait remonter cette observation à **Patrice CHATEAU**, adjoint au Maire délégué à l'Environnement, suite aux plaintes d'autres habitants et il pense que, pour ces lieux, une gestion différenciée des espaces verts serait certainement nécessaire. Elle est déjà pratiquée dans d'autres communes.

**François CHASSAIN** revient sur l'état du Grenadier à l'entrée de Dijon. Cette statue mériterait un bon nettoyage.

**Charles COULON** pense que Prioribus est un très beau projet qui apportera de la sécurité aux habitants. Il souligne la bonne desserte des bus sur tout le territoire.

### Retour sur les questions posées à la commission de quartier de mars 2018 :

- **Un membre du public** souhaiterait revenir sur une question déjà soulevée en 2009 et qui concerne la place des Poussots : lorsque des personnes viennent de la rue d'Auxonne en direction du cimetière ou lorsqu'elles sortent du cimetière en direction de la place des Poussots et qu'elles souhaitent tourner, cela est dangereux et compliqué. En effet un marquage au sol, sous forme de ligne continue, serait approprié afin de limiter les risques d'accident.

Le service technique compétent se rendra sur place semaine 28 afin d'évaluer la situation et proposer des solutions.

Enfin, il demande s'il serait possible de supprimer la place de stationnement rue d'Auxonne, à hauteur du passage piétons, devant la sortie du Casino afin d'assurer une meilleure visibilité et ainsi mieux voir les piétons.

Réponse des Services : Des observations seront réalisées afin de voir, dans quelle mesure, cette place de stationnement pourrait être supprimée.

**Michel CONON** revient sur la place des Poussots et précise qu'il s'agit de la place Salengro. L'habitant demande un marquage au sol sous forme de ligne continue. Or, cela voudrait dire que l'on ne peut plus la franchir pour tourner, ce qui n'est pas possible. Il souligne, qu'actuellement, un marquage au sol discontinu avec une flèche pour tourner existe déjà mais n'est plus vraiment visible. Il faudrait que les services de la ville de Dijon la reçoivent afin que cet endroit soit moins accidentogène.

**Océane CHARRET-GODARD** rappelle que les services ont prévu de se rendre sur place. Ils ne manqueront pas d'observer cette anomalie.

- **Un habitant** explique que les trottoirs rue Charles Dumont, vers la place Saint-Pierre, sont en mauvais état ainsi que ceux côté place Wilson. Dès lors qu'il pleut, de grosses flaques d'eau obligent les piétons à marcher sur la chaussée.

Réponse des Services : Une demande d'intervention a été effectuée auprès des services concernés. Les travaux de remise en état débiteront lors de la prochaine campagne de sablage, première quinzaine de septembre.

- **Françoise ROBERT** aimerait que le carrefour rue Chevreul, avenue Gambetta et avenue des Grandes Bergeries soit réaménagé. En effet, elle propose de relier ensemble deux terre-pleins totalement enherbés afin de ne faire qu'un seul rond-point. Cela permettrait aux véhicules de se positionner plus facilement et ainsi mieux choisir leur voie. De plus, eu égard aux nouvelles constructions, serait-il possible de réaliser un parking en épi afin d'empêcher le stationnement sauvage du côté de l'avenue des Grandes Bergeries ?

Réponse des Services : Une réflexion est effectivement menée sur le sujet du stationnement autour de la nouvelle piscine du Carrousel. Compte tenu de la largeur disponible avenue des Grandes Bergeries, la possibilité d'installer du stationnement en bataille (plus intéressante que l'épi) sera étudiée (sous réserve d'autres contraintes). Concernant le rond-point, l'emprise n'est pas suffisante pour construire un giratoire dont

le diamètre serait conséquent et adapté au flux de véhicules circulant rue Chevreul. En outre, il n'améliorerait pas la sécurité des piétons. Dans le cas présent, ces derniers disposent d'îlots refuges qui leur permettent de traverser en deux fois. Les voitures disposent, quant-à elles, de la bande centrale pour effectuer des mouvements de tourne à gauche de la rue Chevreul vers la rue Gambetta.

Toutefois, un complément de marquage va être réalisé pour améliorer le positionnement des véhicules à l'angle de l'avenue des Grandes Bergeries/rue Gambetta.

- **Josiane FASSIN** revient sur la rue Louis Braille. Les voitures stationnent sur les trottoirs empêchant les piétons de les utiliser.

Réponse des Services : Une étude a été réalisée par les services concernés afin de faciliter le stationnement et libérer les trottoirs (marquages au sol sur chaussée en face du stationnement existant). Cependant, le montant alloué à ces travaux n'est pas budgété.

- Boulevard de Chicago, **François CHASSAIN** explique qu'il y a actuellement 2\*2 voies. Or, il est prévu de réduire la circulation à deux voies alors que des constructions sont en cours (1700 logements). Il fait part de son inquiétude concernant le flux de voitures. La rue de Longvic étant déjà saturée.

Réponse des Services : Aucune modification du boulevard de Chicago n'est prévue hormis la création d'un carrefour à feux au niveau de la rue des Tamaris (sur Longvic). Le boulevard conserve ainsi sa configuration en deux fois deux voies et son statut de voie structurante entre la route de Dijon (sur Longvic) et l'accès à la rocade « est ».

- **Philippe PRIVAT** revient sur des sujets évoqués lors de précédentes commissions de quartier :

\* le plancher du kiosque Wilson devait être remis en état courant janvier. A ce jour, les travaux ne sont pas effectués.

Réponse des Services : L'entreprise a utilisé un stock de bois appartenant à la Ville de Dijon mais qui n'était pas adapté à ce type de travaux. Le travail de cette entreprise n'est donc pas à remettre en cause. Une deuxième phase de travaux est programmée pour octobre 2018. Une vigilance toute particulière sera apportée, quant-à l'exécution de ces travaux qui bénéficieront d'une garantie exceptionnelle de 3 ans.

**Philippe PRIVAT** déplore le fait de devoir payer deux fois ce plancher.

\* Il revient sur le parcours de la Divia-City. L'association les Amis des Allées souhaiterait que le parcours soit légèrement modifié. A savoir, aller tout droit après la rue Victor Dumay, descendre la rue Pasteur et s'y arrêter afin d'établir une connexion avec l'ensemble des Lianes qui desservent la place Wilson.

Réponse des Services : Il n'est pas prévu, à court terme, une évolution de l'itinéraire de la navette City. Elle dispose aujourd'hui d'une fréquence qui en fait une ligne attractive. Or toute évolution d'itinéraire, même mineure viendrait altérer son efficacité. Pour les habitants du sud du centre Ville (rue d'Auxonne, Chevreul, Parc...), l'accès au centre ville et à la navette s'effectue via les Lianes (5 ou 6) ou les lignes (B11 ou B12). Les correspondances avec la navette se font aux arrêts communs (Bibliothèque, Théâtre pour la L6 et B11, et à Gare SNCF ou Darcy pour la L5 et la B12).

**Une habitante** revient sur la réponse apportée par les services. Elle trouve que le parcours de la navette est compliqué. Pourquoi ne peut-elle pas aller tout droit, rue Pasteur, et rejoindre la place Wilson ? Elle estime que les habitants de cette place sont lésés et trouve que la réponse apportée n'est pas cohérente.

**Brigitte BAROUILLET** souligne que, rue Pasteur, l'arrêt de la navette se trouvera sur la droite. Pour reprendre la rue Chabot Charny, il faudrait lui laisser une priorité, ce qui semble compliqué.

**Xavier HALLAY** dit qu'elle pourrait s'arrêter rue Chabot Charny et ainsi être au plus près de la place Wilson.

**Philippe PRIVAT** ne comprend pas en quoi le parcours de la navette se verrait altérer en empruntant deux lignes droites plutôt que tous ces détours.

\* Régulièrement (depuis 10 ans), l'association les Amis des Allées revient sur le boîtier électrique à côté du manège à l'entrée du parc de la Colombière. Pour des raisons de sécurité évidentes, il serait souhaitable de réaliser un coffrage.

Réponse des Services : La proposition de réaliser un aménagement « en dur » est en cours de validation.

\* Dès lors qu'il pleut, le square Chevreul, rue Chevreul, est totalement inaccessible. Il serait nécessaire de réaliser une mise à niveau du sol.

Réponse des Services : Les cheminements du square ont été refaits semaine 22.

Philippe PRIVAT remercie les services pour la reprise du square Chevreul.

Un habitant déplore les déjections canines à cet endroit. De plus, selon lui, il n'y a pas assez de bancs.

Océane CHARRET-GODARD propose que la brigade verte passe plus souvent.

Un habitant revient sur le passage qui existe entre la rue de Longvic et l'entrée sur le parking de Casino. Celui-ci n'est plus du tout entretenu et est jonché de débris.

Réponse des Services : Ces 2 parcelles sont privées. Il appartient donc au propriétaire de nettoyer s'il le souhaite. La ville de Dijon ne peut pas intervenir à cet endroit.

- Selon un habitant, l'espace de l'école de la Colombière, est très sale et jonché de nombreux débris, objets. Personne ne nettoie.

Réponse des Services : Lorsque le service des Espaces Verts taille les haies, les agents ramassent les débris dans les arbustes. Le reste de l'année, il s'agit du Service Propreté. Il ne faut pas hésiter à appeler Allô Mairie au 0800 21 3000.

## II – BUDGETS PARTICIPATIFS

### Projets 2016 /2017 : point d'étape



#### \* Aménagement de l'espace situé devant le lycée le Castel :

Ce projet a été inauguré le *jeudi 26 avril dernier*.

Une habitante déplore l'état de l'abribus situé face à cet aménagement. En effet, les plaques de béton ne sont plus alignées. En revanche, elle souligne que les travaux de rétrécissement de la chaussée font ralentir les voitures.



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



## \* Mise en valeur de la Voie Romaine située dans le parc de la Colombière

### Rappel :

- \* Les 5000 € initialement alloués à ce projet ne suffiront pas pour :
  - réaliser une reproduction à l'identique de la voie romaine en marge de l'existante
  - reprendre les chaînes et les potelets (peinture et scellement)
  - créer un panneau pédagogique.
- \* Une deuxième demande de budget participatif (3000 €) a donc été déposée et hiérarchisée par les membres de la commission de quartier en mars dernier.
- \* Parallèlement, un dossier qui reprend entièrement l'historique de ce projet et les différentes demandes d'intervention a été envoyé à la conservatrice régionale des monuments historiques de la Direction des Affaires Culturelles, procédure obligatoire et préalable à toute intervention dans le parc de la Colombière. Cette dernière a émis un avis favorable.
- \* Un groupe de travail s'est retrouvé le lundi 23 avril dernier afin d'organiser le déroulement des travaux qui se tiendront dès septembre prochain :
  - L'entreprise Duc et Préneuf située à Chenôve a été retenue pour créer le cadre métallique, apporter le sable et les pierres qui permettront de réaliser la reproduction à l'identique de la voie romaine en marge de l'existante.
  - L'entreprise ADR située à Saint Apollinaire a été retenue pour la réfection et la peinture des poteaux des chaînes.
  - La création du panneau pédagogique est en cours avec l'Office National des Forêts.
  - La mise en place d'un QR Code a été demandée au service Communication de la ville de Dijon. Il permettra de renvoyer les visiteurs à une page internet plus complète et détaillée sur l'historique de cette voie romaine.

**Le samedi 29 septembre prochain**, tous les habitants intéressés pourront participer à l'atelier participatif qui permettra la reconstitution de la voie romaine. Des informations plus précises sur le déroulement de la journée vous parviendront ultérieurement.



## \* Aménagement du terrain des Verriers et implantation d'une table de jeux

### Rappel :

Lors du groupe de travail du 16 novembre 2017, il a été décidé d'aménager le terrain en plusieurs phases, eu égard à l'étendue (1,6 hectares). Le budget attribué à ce projet ne permettra pas de l'occuper entièrement. Pour que les habitants se l'approprient, il est nécessaire de créer des circulations, des endroits attrayants et non pas de disséminer dans le terrain, de manière aléatoire, du mobilier urbain tel que table de jeux..

Ainsi, dans la partie du terrain qui part de l'entrée rue des Rotondes jusqu'à l'entrée rue des Verriers, une allée sablée sera créée, un terrain de pétanque, des bancs en bois ainsi qu'une table de pique nique avec une plaque de jeux en résine seront installés.

*Les travaux seront réalisés d'ici à fin juillet au plus tard. Ce projet sera inauguré début septembre.*

## Projets 2018 : récapitulatif des projets retenus



### Point sur les projets retenus :

- 1 – Mise en valeur de la voie romaine – suite du projet 2017 – 3 000 €
- 2 – Installation des stations de gonflage et des totems de réparation de vélo – 5 000 €
- 3 – Rénovation du Patrimoine du Parc de la Colombière, ses bancs en pierre – 5 000 €
- 4 – Réalisation d'une fresque type art contemporain – 10 000 €
- 5 – Création d'un jardin partagé dans la cour du CS Le Tempo – 10 000 €
- 6 – Valorisation des arbres remarquables ou essences rares des arbres du lac Kir – 3 000 €

**TOTAL : 36 000 €**

Les sommes seront ajustées lors des groupes de travail

Porteur de projet	Numéro	Titre du projet	Coût	Voix	Cumul
Philippe PRIVAT	3	Poursuite de la mise en valeur de la voie romaine – suite projet validé en 2017	3000	23	3000
Elise BOSSET	10	Installer des stations de gonflage et des totems de réparation de vélo	2500	21	5000
Philippe PRIVAT	5	Rénovation du Patrimoine de Parc de la Colombière, ses banc en pierre	10000	17	5000
Sylvain COMPAROT	9	Projet de fresque murale type art contemporain	10000	17	10000
CS Le Tempo	11	Créer un jardin partagé dans la cour du centre social Le Tempo	10000	16	10000
Evelyne AMIDIEU-GROS	16	Valorisation des arbres remarquables ou essences rares des arbres du lac Kir	3000	16	3000
Association J'aime mon quartier et Josiane FASSIN	1	Rénovation de la statue « Méduse » de la place Jacques Prévert artiste : Denis MONDINEU	15000	14	
François CHASSAIN	8	Remise en état des loges d'entrée du parc de la Colombière	15000	13	
Michel HERITIER	6	Rénovation publicité ancienne au carrefour Rue de Longvic – Rue Magenta	10000	11	
Floryse MENU et Mélanie MILLERAND	2	Je composte mes déchets	300	10	
Elise BARTELEMY	13	Compost collectif	300	8	
Stéphane DUPAS	14	Liberté d'expression associatif	1800	8	
André DUFFOUR	15	Armoire à manger partagée	2000	4	
Nadine LANAÛ et Sylvie ZINGUERLET	4	Place Roger Salengro	10000	3	
Laila et Mohamed KAMBOUA	7	Jardin partagé	40000	1	
Romuald OULION	12	Zone Cani-ludique par l'association La Grande Famille du Chien		0	
Romuald OULION	17	La lumière qui vient des crottes de chien		0	

### III – VIE DE QUARTIER

#### Centre Social Le Tempo – point d'actualité



**Océane CHARRET-GODARD** remercie le directeur du Centre Social, **Sébastien GHYS** ainsi que l'ensemble de l'équipe pour la fête du parc de la Colombière. En effet, cette journée, organisée dans des délais contraints du fait de l'arrivée du nouveau directeur peu de temps avant, s'est parfaitement bien déroulée.

Elle propose une réflexion collective (membres de la commission de quartier, habitants, foyer ADOMA, d'autres associations du quartier...) sur la manière de se mobiliser autour de ces événements : fête du parc de la Colombière, Wilson allées aux Arts... Un groupe de travail sera organisé dès la rentrée de septembre.

**Sébastien GHYS** remercie les services de la ville de Dijon pour leur aide dans le cadre de l'exercice de ses missions.

Il présente les événements passés et à venir :

- 19 mai dernier : Fête du parc de la Colombière. Le bilan est très positif : belle météo et belle mobilisation des habitants.

- 7 juillet 2018 de 14h00 à 19h00 : Wilson allées aux Arts. La buvette sera tenue par l'association AÏKIDO du

centre social et un atelier « découverte peinture » sera animé par un artiste. Le triptyque ainsi réalisé sera exposé au Tempo et pourra circuler dans d'autres structures.

- 24 août 2018 : Cinéma plein air
- 08 septembre 2018 : Kermesse du centre social. Un vide grenier sera associé à cet événement : rue Maurice Ravel et rue Chopin s'il y a suffisamment de participants.
- A partir de septembre, un comité de pilotage composé d'élus, d'habitants, de partenaires, de professionnels, d'associations... permettra de réfléchir collectivement au contrat de projet qui sera renouvelé en octobre 2019 sur les animations, activités futures du centre social. De plus, de nouvelles offres de service du quotidien seront proposées. Il s'agira d'accompagner individuellement des habitants dans leurs démarches administratives dématérialisées ou non (dossier de surendettement, impôts, CAF...). Le centre social ouvrira également ses portes pour que les habitants viennent proposer des projets. L'armoire à échanges, proposée par **David VAUGHN**, est, par exemple, une idée tout à fait réalisable.
- Un jardin partagé sera créé avec la commission de quartier dès la rentrée.
- 23 septembre 2018 : Le centre social participera au Grand Dej avec les autres structures Léo Lagrange : Espace Baudelaire, Accueil Jeunes Mansart.
- 06 octobre 2018 : Journée des Nouveaux Habitants avec la ville de Dijon.

Très enthousiaste, il est désireux de s'investir pleinement dans le quartier ! Ensemble, on peut faire !  
**Sylvain TRICHARD-COMPAROT** abonde dans ce sens et souligne que la commission de quartier est ravie de pouvoir s'investir, avec le centre social, pour apporter plus de sens commun, de dynamisme dans le quartier.

## IV – INFORMATIONS DIVERSES

### Labellisation pour la diversité et l'égalité professionnelle femmes et hommes – présentation de la démarche



Diversité & Égalité Professionnelle femmes-hommes

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



La ville de Dijon, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Dijon métropole se sont engagés conjointement dans une démarche de labellisation pour la diversité et l'égalité professionnelle femmes et hommes.

Le label diversité a pour objectif de prévenir les discriminations et de promouvoir la diversité au sein des services de nos collectivités et entre agents, mais également dans le cadre de nos relations avec les partenaires et les usagers.

Le label égalité professionnelle entre les femmes et les hommes vise à soutenir l'égalité et la mixité professionnelle, il vise également à lutter contre le sexisme et les stéréotypes.

## L'impulsion

### **De nombreuses actions volontaristes**

À Dijon, la lutte contre toutes les formes de discriminations correspond à une volonté politique forte et ambitieuse, qui s'est exprimée très tôt. En 2009, sont installées la commission extra-municipale de lutte contre les discriminations et l'Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations (Amacod), dispositif unique en France.

Dans cette logique, la Ville de Dijon, le CCAS et Dijon métropole déploient de très nombreuses actions, en direction des habitants, pour réduire toute forme de discrimination, contribuer à améliorer le lien social et la qualité de vie sur l'ensemble du territoire dijonnais.

En ce qui concerne le volet interne, les engagements se traduisent par la signature de plusieurs chartes (Diversité, Égalité Professionnelle, Déontologie au travail, LGBT) et d'accords (Mieux-être au travail...). Sur le plan du handicap, la Ville de Dijon mène une politique performante : taux d'emploi (7,2 %) largement supérieur à l'obligation légale (6 %).

Dans la poursuite de ces politiques sociales volontaristes, la Ville de Dijon, le CCAS et Dijon métropole se sont engagés dans un **processus de certification au titre du Label Diversité et du Label Égalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes, délivrés par l'État.**

### **Un processus d'amélioration continue**

La démarche permet d'identifier et d'analyser les principaux risques potentiels et avérés en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes et de diversité dans les différentes activités des trois collectivités. Ce constat qui révèle les difficultés, permet la mise en place d'un plan d'action en vue d'une amélioration continue.

Un des enjeux de cette labellisation réside dans la mise en cohérence des politiques publiques des trois collectivités avec leur fonctionnement interne, et la définition d'une politique globale et transversale.

## Les étapes de la démarche

Cette démarche participative s'est articulée autour de plusieurs étapes :

- **Lancement de la démarche** (janvier à juin 2017) :
- **Réalisation du diagnostic diversité et égalité professionnelle** (juillet à septembre)
- **Réalisation, avec les services, du plan d'action sur 4 ans, articulé autour de 10 chantiers** (septembre et octobre 2017)
- **Mise en place de la cellule d'écoute confiée à l'Amacod** (septembre) :
- **Préparation à l'audit** (du 16 au 19 octobre) :
- **Audit Afnor : du 22 au 30 novembre 2017**  
125 personnes auditées représentant 20 services

- **Présentation du dossier en commissions de labellisation diversité :**  
29 mars 2018
- **Présentation du dossier en commissions de labellisation égalité professionnelle :**  
31 mai 2018
- **Date de labellisation officielle diversité :**  
30 mars 2018
- **Date de labellisation officielle égalité professionnelle :**  
01 juin 2018

## Le plan d'action

Le plan d'action général a pour objectif de définir et de séquencer dans le temps des actions qui concrétisent l'implication de la collectivité dans les thématiques diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il favorise également le partage de ces valeurs entre tous : organisations syndicales, services, agents... et permet la mesure de l'évolution des pratiques qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

Le service Démocratie Locale, au travers des commissions de quartier, a, en amont de cette démarche de labellisation, déjà impulsé **une dynamique** entraînant les citoyens vers une prise en compte des exigences liées à **la non-discrimination et à l'égalité professionnelle femmes-hommes, au travers notamment de différentes actions :**

- **Actions relatives à l'égalité femmes-hommes**

Mise en place de la parité au sein des commissions de quartier – 2011

Dans la mesure du possible, la composition du collège des trente membres habitants de chaque commission de quartier doit tendre à la parité entre les hommes et les femmes.

- **Actions relatives au critère de l'âge**

Mise en place d'un collège spécifique pour les 16/25 ans – 2014

Afin de garantir la présence de jeunes citoyens dans les commissions de quartiers, un premier tirage au sort spécifique pour les «16/25 ans» est réalisé sur la base de quatre membres âgés de 16 à 25 ans à la date du tirage au sort pour trente habitants.

- **Actions relatives à la prévention de la discrimination fondée sur l'origine vraie ou supposée**

**Présentation du dispositif de l'AMACOD – 2015**

L'Antenne Municipale et Associative de lutte contre les Discriminations (AMACOD) a fait l'objet d'une présentation en assemblée plénière (instance qui regroupe les 9 commissions de quartier) afin d'informer et de sensibiliser les membres des commissions de quartier aux questions liées à la discrimination.

- **Actions relatives à la prévention de la discrimination liée au handicap ou à la situation de santé**

**Prise en compte de l'accessibilité dans la réalisation des projets retenus dans le cadre des budgets participatifs :**

Les projets retenus dans le cadre des budgets participatifs prennent en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (bacs PMR dans les jardins partagés/mise en accessibilité des boîtes à livres + plaque en brail/parcours avifaune réalisé sous forme de panneaux accessibles aux PMR/mise en place d'un jeu pour enfant adapté au public en situation de handicap).

Pour continuer le travail entrepris sur ces thématiques, le calendrier 2018 du plan d'action spécifique à la relation avec les usagers – citoyens prévoit plus particulièrement une réflexion sur deux axes :

**1. Organiser une information aux membres des commissions de quartier :**

Pour sensibiliser les habitant(e)s à la politique menée par les collectivités en matière de lutte contre les discriminations en menant un travail de pédagogie auprès d'eux.

## 2. Organiser des ateliers participatifs avec les membres des commissions de quartier :

Pour associer les habitant(e)s à la politique menée par les collectivités en matière de lutte contre les discriminations.

### Journée écocitoyenne du 7 juillet 2018 🍊🍊🍊

Cette journée a finalement été annulée et reportée à l'automne prochain



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

Océane CHARRET-GODARD remercie les habitants et les membres de la commission de quartier pour les échanges et les convie à partager le verre de l'amitié.

Océane CHARRET-GODARD



Océane Charret-Godard

Coprésidente élue de la commission  
de quartier Chevreul-Parc  
Conseillère municipale de Dijon

Sylvain TRICHARD-COMPAROT



Coprésident habitant de la commission  
de quartier Chevreul-Parc

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*